

**Argumentaire du jury pour
la lauréate du Lëtzebuenger Danzpräis 2021**

Le choix du jury, pour le Lëtzebuenger Danzpräis 2021, s'est porté, à l'unanimité, sur Elisabeth Schilling. Elisabeth, née à Wittlich, en Allemagne et formée, notamment, à la *London Contemporary Dance School*, a su convaincre par ses talents remarquables de danseuse et de chorégraphe, auxquels s'ajoutent ses interventions de médiatrice, de pédagogue et de formatrice.

Dans ses dernières créations, telles que *Sixfold* (2017), *Felt* (2019), *Invisible Dances : Art after Lockdown* (2020) et, surtout, *Hear Eyes Move. Dances with Ligeti*, performance réalisée avec la pianiste Cathy Krier et cinq danseurs et danseuses (2021), Elisabeth Schilling incarne à merveille son ambition artistique et culturelle autour du « *manifold body* », du « corps multiple », décliné dans différentes dimensions/couches, telles que : la place du corps dans l'espace, sa résonance aux énergies extérieures, ses dimensions relationnelles, ainsi que les forces de l'imaginaire, du rythme et de la créativité. Le résultat en est une sorte de *Gesamtkunstwerk*, alliant danse, musique et arts plastiques.

Parmi les principales qualités de la lauréate 2021 du Lëtzebuenger Danzpräis, le jury tient à relever plus particulièrement :

- l'ambition artistique et culturelle de la chorégraphe, qui offre aux spectateurs des moments intenses de beauté, d'émotion et de magie ;
- son travail courageux, déterminé et consciencieux, réalisé avec une équipe motivée et de qualité, grâce à sa compagnie *Making Dances*, et se fondant – comme p.ex. dans sa création sur les 18 études de Ligeti -, sur un travail de recherche, de réflexion et d'expérimentation de plusieurs années;
- son souci de créer des ponts et d'engager des médiations entre différentes expressions artistiques et culturelles, dans une approche inter- et transdisciplinaire et sa passion d'explorer ces « entre-deux » ;
- sa recherche de nouveaux publics, notamment à travers l'utilisation de lieux de représentation non-institutionnels et non-conventionnels, p.ex. dans les zones rurales, et grâce à une utilisation intelligente des réseaux sociaux ;
- son ouverture d'esprit et sa générosité ;

Le jury tient à féliciter vivement Elisabeth Schilling et se permet de vous informer que notre lauréate est actuellement, et jusqu'en 2023, en résidence au Trifolion où elle prépare un Triologue – *Dancing the City*, pour la Ville d'Echternach, ainsi que son nouveau spectacle où elle se confrontera, après Ligeti et ses 18 études pour piano, à la Partita pour violon n. 1 de Johann-Sebastian Bach.